



Informations et actualités du gouvernement luxembourgeois

-- Sites liés --

Rechercher



Home | Nouveautés | Newsletter | Liens | Vos réactions | Contact

Aide | Index | A propos du site

06-08-2009 - 16:48 (GMT+0200)

Imprimer

Envoyer à

**Le Gouvernement**

Ministères et administrations

**Salle de presse**

- ▶ Articles d'actualité
- Communiqués
- Conseils de gouvernement
- Discours
- Interviews

Dossiers

Publications

Tout savoir sur le Luxembourg

> [home](#) > [Salle de presse](#) > [Articles d'actualité](#) > [Juin 2006](#) > eBac.lu - le bac à distance

### Article d'actualité

#### eBac.lu - le bac à distance

22-06-2006

One Up

Le Service de la formation des adultes du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a résolument choisi d'emprunter une voie novatrice en proposant à partir de la rentrée 2006 la formation eBac, une formation à distance sous forme de "blended-learning" qui mène au baccalauréat.

**eBac s'adresse aux adultes qui ont arrêté leurs études secondaires avant la classe de 1<sup>re</sup> et qui désirent reprendre celles-ci.** 75% des cours eBac se dérouleront à distance moyennant Internet, et seuls 25% des cours seront dispensés en présenciel. La formule "blended learning" permettra ainsi d'offrir un plus grand confort aux adultes qui pourront mieux concilier emploi, vie de famille et études.

**À partir de septembre 2006**, les cours de la classe de 3<sup>e</sup> secondaire moderne (section G) seront offerts sur le portail eBac (<http://www.ebac.lu>). Les cours de 2<sup>e</sup> débuteront en février 2007 et les cours de la classe de 1<sup>re</sup> seront disponibles à partir de la rentrée 2007.

Il est possible de combiner les cours eBac avec les cours du soir traditionnels. Ces derniers sont offerts à l'Athénée de Luxembourg.

Les inscriptions à l'eBac se feront exclusivement en ligne sur le portail eBac (<http://www.ebac.lu>) et ceci à partir de juin 2006.

Les personnes intéressées doivent remplir les prérequis suivants:

- avoir terminé l'âge de scolarité obligatoire (préférence sera donnée aux adultes en cours d'emploi ou à la recherche d'un emploi et aux personnes qui présentent des déficiences physiques);
- disposer d'un accès à internet (de préférence ADSL);
- avoir accompli avec succès la classe de 4<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire luxembourgeois ou à défaut;
- avoir les compétences requises dans les trois langues: allemand, français, anglais;
- introduire un dossier complet renseignant sur les études et expériences professionnelles antérieures.

Pour en savoir plus ...



#### Liens externes

- [mySchool - le portail éducatif du Luxembourg](#)
- [Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle](#)
- [Le bac à distance: www.ebac.lu](http://www.ebac.lu)

Haut de page

Dernière mise à jour de cette page le 22-06-2006

Copyright © Service Information et Presse [Aspects légaux](#) | [Contact](#)